

Les statistiques de l'accidentologie sont là pour nous le rappeler : les accidents de la circulation sont la première cause de décès survenant dans le cadre des accidents du travail. Ce risque doit donc être une priorité de la politique de sécurité et de prévention au sein des entreprises.

L'association « Victimes et Citoyens » vous accompagne dans votre démarche de prévention des risques routiers professionnels. Elle vous propose des journées de formation mettant l'accent sur les facteurs comportementaux qui précèdent l'accident et les conséquences humaines, sociales, et économiques qui s'ensuivent. Le témoignage de victimes et l'expérience de Victimes & Citoyens, en matière d'aide aux victimes, permettent une approche plus humaine de cette thématique.



Public concerné : Toute personne utilisant un véhicule personnel ou de fonction dans le cadre de son activité professionnelle.

Prérequis : En amont de la formation, un entretien avec l'organisateur aura lieu. Cette étape a pour but de nous adapter à vos attentes, aux besoins identifiés, aux pratiques des salariés

Format de la formation : En présentiel, dans les locaux de l'employeur

Durée : 2 heures

Tarif : Consulter la convention.

Informations, inscription, nous consulter par mail à :

contact@victimes.org

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la sécurité routière.
- Améliorer les comportements routiers à risques.
- Renforcer la prise de conscience collective.

CONTENU

- Les risques selon les personnes et le mode de déplacement.
- Comprendre et identifier les consommations et conduites à risques. Savoir réagir.
- Connaître les sanctions applicables et les conséquences.
- Les conséquences des comportements inadaptés sur la route avec le témoignage d'une victime directe ou par ricochet, d'un accident de la route.

SUIVI

- Bilan d'évaluation de l'action.

Méthodes pédagogiques

- Projection et transmission dématérialisée des supports et pédagogie active.

